

Élections au Conseil d'administration des Crous - mode d'emploi du vote électronique

1



Connectez-vous sur <https://evote.lescrous.fr> avec votre compte MesServices.etudiant.gouv.fr

Cliquez sur participer pour continuer

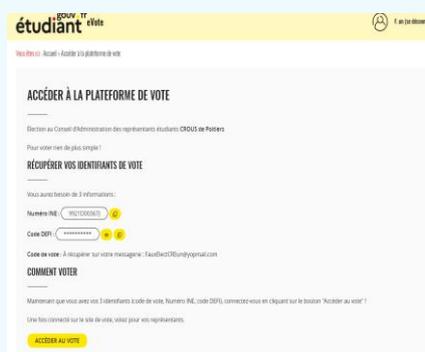
2



Retrouvez ici vos informations sur votre profil électeur.

Cliquez sur participer pour continuer

3



Mise à disposition de vos identifiants personnels : INE et code DEFI

« N'oubliez pas de noter soigneusement ces identifiants indispensables à la poursuite de votre procédure de vote »

Accès au vote

4



Identifiez-vous avec **votre INE**, **votre code DEFI** de l'écran précédent et **votre code de vote** reçu sur votre adresse mail utilisée sur MesServices.etudiant.gouv.fr.

5



Cliquez sur le bouton « Voter ».

Pour consulter les listes de candidats et les professions de foi, cliquez sur les boutons correspondants

Élections au Conseil d'administration des Crous - mode d'emploi du vote électronique

6



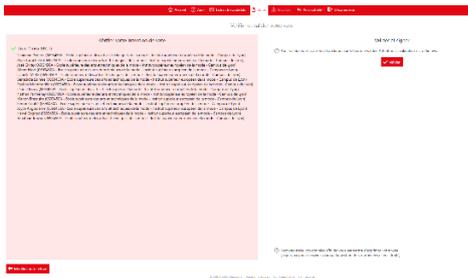
Cliquez sur la liste de votre choix pour en connaître sa composition

7



Vous pouvez modifier votre choix et consulter les autres listes en cliquant sur le bouton « retour », sinon cliquez sur « sélectionner » pour continuer.

8



Vérifiez et validez votre choix.

Il est encore temps de modifier votre choix en cliquant sur le bouton correspondant, sinon « valider ».

9



Vérifiez que votre vote a été enregistré.

Vous pouvez imprimer, télécharger ou recevoir par mail l'accusé de réception du vote et conserver votre preuve de vote si vous souhaitez vérifier celui-ci à l'issue du dépouillement.